« Quels avantages proposer à ses collaborateurs pour les inciter à venir travailler autrement ? »

Atelier d'échange de BP – Déclic Mobilités Marcq-en-Baroeul 17/04/18



Programme de l'après-midi

- Tour de table
- Point sur les mesures incitatives
- Actualités de l'offre Transpole
- Zoom sur les avantages en nature
- Retour d'expérience de l'Université Catholique de Lille



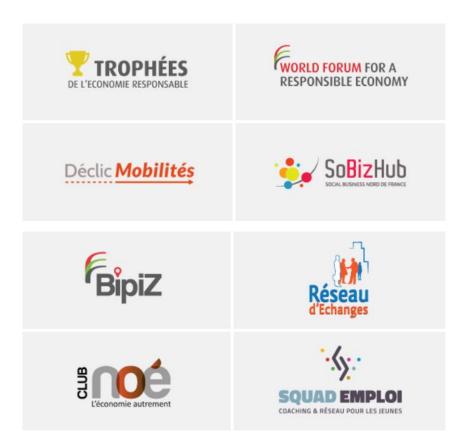
Le réseau des entrepreneurs de croissance responsable

- Notre mission : impulser une économie plus responsable
- Notre crédo : le partage de Bonnes Pratiques
- Notre savoir faire : plus de 20 ans d'expérience au service des entreprises de la région
- Notre volonté : Faire du social et de l'environnemental des facteurs pérennes de la compétitivité des entreprises
- Notre réseau : plus de 300 entreprises adhérentes et partenaires

Nos axes d'expertise



Nos événements et communautés





Déclic Mobilités

La communauté rassemblant les entreprises et organisations qui ont décidé d'agir sur les déplacements occasionnés par leurs activités.

Une action animée par :



Soutenue par:









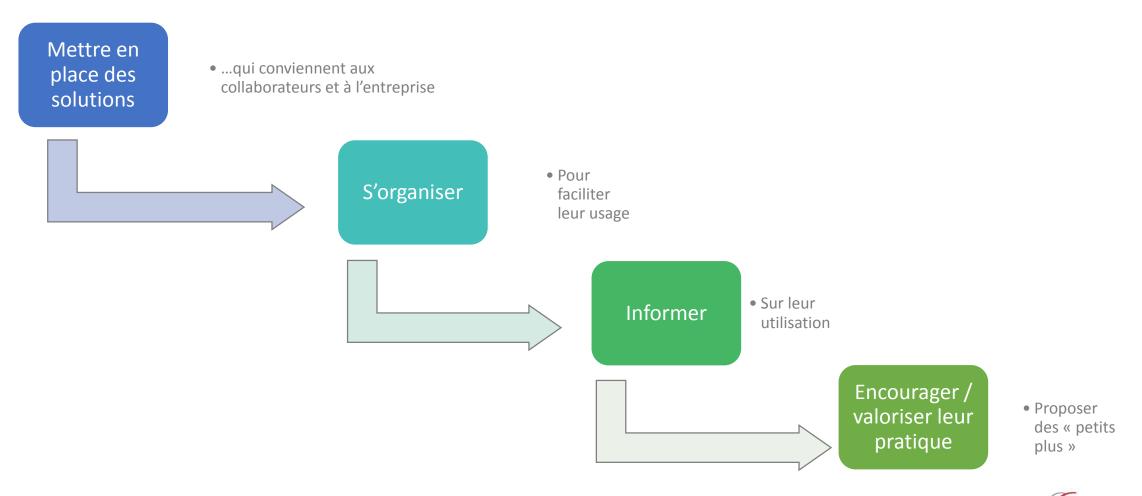
Retours sur l'atelier du 22 février

« Repensons la place et le rôle de la voiture dans nos activités! »

Bonne pratique du CNPE de Gravelines : vers une mobilité zéro carbone Pitches / présentations des offres adhérents : ALD Automotive, Blue2BGreen, Citiz, Conduite éco&sécurisée, IaMoov, Microstop, ZouzouCar,



Pour réussir son Plan de Mobilité:





Tour de table

En 20 secondes, présentez-vous :

- Qui êtes-vous?
- Quelle est votre structure ?
- 1 question que vous vous posez

Le reste, nous l'échangerons juste après ©



Présentation des nouveautés Transpole

Francine Velthuizen, directeur marketing et commercial

TRANSPOLE FILIALE DE





Quelles solutions proposer pour inciter ses collaborateurs à venir autrement ?

Sur les post-it, notez toutes les actions incitatives qui vous viennent à l'esprit.

Si vous l'avez mis en place, notez le nom de votre entreprise en bas du post it

Un post-it par solution



Quelles solutions proposer pour inciter ses collaborateurs à venir autrement ?

Quelques bonnes pratiques:

Banque de France: prise en charge 2/3% abo TC, 100% abo vélo (France). Relai de l'offre tes'TER le train

Humanis: 60% TC. Prêt de trottinettes (30, 10aine ont concrétsié par achat trott.). Aide à l'achat de VAE (25% prix, maxi 300€)-> 10 pers. -> profiter des ruptures des habitudes, avoir un référent par site. 1 parking vélo. 35 places réservées au covoiturage (20 utilisées), site interne covoiturage. 3 sites: points de recharge VE, moto, VAE.

ALSTOM : lever les freins (vestiaires/douches pour vélo, engagement formel de l'entreprise en cas de souci avec la solution de mobilité – ex: grève, pluie).

IKV (decathlon, Humanis, UCL, ..)

Challenge métropolitain du Vélo : 1-31 mai, challenge de la Mobilité -17-22 sept.)

Decathlon : vestiaires, location de vélos... mesures anciennes, relancées avec la comm interne – intranet : infos mobilité, accessibilité, liens pratiques

Communiquer (news semestrielles CA Cergy Pontoise, sur les coûts individuels de la voiture...)



Quelles solutions proposer pour inciter ses collaborateurs à venir autrement ?

Exemple de mesures incitatives :

- ✓ Mise à disposition de modes de transports, tests
- ✓ IK Vélo, prime transports >50%
- ✓ Aide à l'achat de vélos, VAE, ... aide à la réparation
- ✓ Places réservées au covoiturage ou aux VE
- ✓ Challenges, lots à gagner
- ✓ Petits déjeuners, déjeuners, balades, coaching sur les trajets, kits de visibilité ...
- ✓ « Garantie du retour »
- ✓ Etc!



Bonne Pratique : Univ. Catholique de Lille

Aurélie Montigny, chaire des Explorateurs de la Transition





PAUSE ©



La question des avantages en nature

Parmi chacune des situations, laquelle représente à votre avis un avantage en nature aux yeux de l'URSSAF?

Animation: Noémie Rogeau, 2R Aventure

Groupe de travail mené avec l'URSSAF. Avec les Explorateurs de la Transition, la MEL, Réseau Alliances



La mise à disposition de véhicules de service pour un déplacement domicile-travail

Si le salarié n'est pas un travailleur itinérant et n'a pas besoin de la voiture durant la journée pour effectuer ses missions, c'est un usage privé et donc un avantage en nature

Si c'est un salarié itinérant, l'usage d'une voiture pour du domiciletravail n'est pas un usage considéré comme privé, ce n'est donc pas un avantage en nature

Les taux de charge : 40% en cas de location 12% en cas d'achat

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



La mise à disposition de vélos pour les déplacements professionnels

Le vélo est considéré comme un véhicule au même titre que la voiture.

S'il est utilisé dans le cadre des déplacements professionnels uniquement, il n'y a pas de cotisation à prévoir.

Si, en revanche, il est utilisé à des fins personnelles (trajet domicile-travail, notamment), c'est un avantage en nature

Concernant les déplacements du midi, il n'y a pas de jurisprudence à ce jour, le cas sera soumis au jugement de l'inspecteur.

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



Proposer une indemnité kilométrique vélo

Si l'indemnité correspond à 0,25€ / km parcouru et si elle ne dépasse pas le plafond annuel fixé, elle est exonérée de toute cotisation.

Le plafond annuel : 200€ par personne par an

Les déplacements liés à la prise de repas à domicile sont estimés réalisés par convenance personnelle et donc soumis à cotisations.

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



Aider ses collaborateurs à acquérir un vélo?

Cette aide permet au collaborateur de réaliser des économies et à ce titre, elle constitue un avantage en nature, soumis à cotisation

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



Mettre à disposition des collaborateurs des places de parking

Il n'existe pas d'obligation réelle d'en mettre à disposition des collaborateurs, de même l'employeur peut répercuter le coût de location de places sur les salariés uniquement si les collaborateurs utilisent leur véhicule par convenance personnelle

Si le collaborateur n'a pas le choix (éloignement de +50km, absence de TC, horaires atypiques, ...), l'employeur peut participer aux frais (abonnements parking, IK) sans cotisation sociale

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



Mettre à disposition des bornes de recharge électriques pour les salariés

• Si les bornes ne sont accessibles qu'aux salariés et visiteurs/clients, la recharge constitue un avantage.

• Si elles sont dans un espace accessible à toute personne, il n'y a pas d'avantage en nature.

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



Prendre en charge plus de 50% de l'abonnement aux transports en commun

 La « prime transport » (remboursement de 50% des abonnements aux TC) est obligatoire pour toute entreprise. Elle n'est pas soumise à cotisations.

• Si l'employeur prend en charge au-delà de ces 50%, il n'y a pas de cotisation non plus.

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



Prendre en charge le chauffage d'un domicile utilisé pour le télétravail

- Si le télétravail est effectué dans le cadre de la loi de 2012 (loi Warsmann), la prise en charge des charges liées au travail à domicile n'est pas soumise à cotisations :
 - Électricité
 - Chauffage
 - Forfait internet

Il doit aussi l'équiper pour faciliter ce travail (PC portable voire téléphone, imprimante, etc.)

Carton bleu : c'est un avantage en

nature



Des recours sont-ils possibles ?

En cas de contestation après redressement par l'URSSAF, l'entreprise peut déposer un « rescrit social », et sa demande sera étudiée.

Prochainement, des visites « conseil » pourront être demandées en anticipation d'un contrôle.



D'autres questions?



Nos prochaines dates

- Atelier Déclic Mobilités : le 19 juin après-midi
- Nouvelle session de formation aux PDM : ouverture des inscriptions

- Assemblée Générale de Réseau Alliances : le 20 juin à 17h
- Trophées de l'Economie Responsable : le 28 juin
- Atelier I Nove You : 3 juillet matin
- Rencontre adhérents : 21 septembre

